

Lè ringuès

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **26 (1888)**

Heft 23

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-190433>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

vous vous bornerez à dire : *monsieur, madame, mademoiselle*, sans ajouter ni le nom propre, ni le nom de famille. Mais, au contraire, si vous parlez à un mari de sa femme, ou à une femme de son mari, vous aurez soin d'ajouter le nom de famille à la dénomination de *monsieur* ou *madame*, qu'on ne doit alors jamais employer tout court. Ainsi, à un mari, en parlant de sa femme, on lui demande des nouvelles de *madame Durand* ; à une femme, on dit, en parlant de son mari : *monsieur Cheralier, monsieur de Biri*. Et, dans le cas où la personne a droit à un titre, on en fait mention sans supprimer le nom de famille : *M. le comte de Breteuil, Mme la duchesse de Lauzar*.

Mon époux, mon épouse, ne se disent à aucun titre parmi les gens de bon ton. On dit simplement : *mon mari, ma femme, ma fille*. Cette simplicité de langage est la meilleure preuve d'une bonne éducation.

En parlant à un homme, gardez-vous de cette locution : *votre dame, votre demoiselle*.

D'après les dictionnaires, *dame* n'est pas le mot propre à employer pour signifier épouse. C'est *femme*, qu'il faut dire. On emploie le mot *dame* lorsqu'il s'agit d'une femme quelconque à laquelle on voue ses hommages et son amour : *Combattre pour sa dame* ; — *jurer fidélité à sa dame* ; — *la dame du lieu* ; — *les domestiques sont seules* ; — *la dame est sortie* ; — *être aimable avec les dames, etc.* Aucune part, le mot *dame* n'est employé comme synonyme d'épouse.

Au mot *femme*, dans le dictionnaire de Larousse, nous trouvons les citations suivantes : « *Ma femme est allée à la campagne. Celui qui a trouvé une femme vertueuse a trouvé un trésor.* »

On voit donc par ce qui précède, que le mot propre à employer est *femme* et non pas *dame*.

Rapport d'un commandant de pompiers au préfet, au sujet d'un incendie :

Commune de Tupemaley le... Mai...

Mocieu le Préfaut !

« Hier, la nuit étant venue comme l'habitude vers le soir, j'ont été me couché et me reposer dans le sein du someil, quan je fut réveillé en cerceau par dé cri qui criaît ô feu. Devinan tout de suite qui s'agissè d'un incendie qui brûlai, je me cuis levez et j'ai apersu une lueur incandécente du côté de la brasserie Pignoufmann. Ossitôt j'ai fait battre le rappel par les clai rond de la commune et je me cuis réuni avec mes ommes pour ce marché à la rencontre du cinistre.

Arrivé sur les lieu j'ai sentile besoin de ferre dans un coin la pellé de chacun et j'ai vu que nous étions tousse complet. Malheureusement, dans la précipitation de la rapidité nous avion oublier nos pompes et nous ont été obligé de prendre de l'ô avec des sots sur le conseil de M. le mair qui était dans la mare qui senté mauvaix, ce qui m'a rendu malade et quand y ni a plus eu rien à brûlé, le feu a été étein. Alors j'ai allocutionné mes ommes en les remercian pour le courage qu'il ont montré en cett circonstance, car cen eux les femmes qui occupe la maison serez aujourd'hui des truites. Nous ont cependant à déploré la mort d'un cochon à François qui a été écrasé sans qu'il ait pu dire comment. Je

certifie l'equesaquetitude de ce rapport en foie de quoi je cygue.

BEAUDROCHAT Commenden
de Pont Pieds.

Dè la crouïe toma.

L'est bon d'étrè mènadzi et d'espargni lo mé qu'on pào ; mà quand on lo vao recoumandà à sè dzeins, lo faut fèrè à boun'écheint.

On espèce dè dama, que n'a einveintà ni la pudra et ni quiet que sà d'autro, a onna serveinta à quoui le recoumandè gaillà dè bin choisi quand le l'einvouïe atsetà oquiè. La senanna passà que la serveinta avai atsetà onna livra dè toma, la villhie fut pas conteinta, kà le trovavè que la serveinta avai mau choisi. Assebin, ein la reinvoyeint ein ratsetà l'autro dzo, le lài fà :

— Et pi fèdè atteinchon dè pas vo laissi eindieusà onco on iadzo, kà la senanna passà vo m'ai apportà on bocon dè fromadzo qu'avai à meins onna demi-livra dè pertes ; et vu portant avai dè la marchandi po me n'ardzeint !

Coumeint on sà qu'on tsemin est pe long que n'autro.

La tiolàire dè Grattalao sè tràove à mâtein d'on bou, et lè z'ovrai que lài travaillont vont cutsi et medzi dein lo veladzo, qu'est à dix menutès d'ao coté dè bise.

Y'a on part dè teimps, on citoyein que volliavè bâti va pè ellia tiolàire po coumandà d'ao tiolès, d'ao crénès et d'ao carrons, et quand l'a volliu s'ein retornà, y demandè à contremaitrè quin tsemin fail-lai preindrè po étrè lo pe vito à vèl adz, kà y'ein avai dou : ion que terive on bocon su la gautse et l'autro su la draïte.

— Ne lè z'é jamé mézourà, lài repond lo contremaitrè ; mà ye crayo que cé dè gautso est lo pe cou, et l'autro lo pe long.

— Et qu'est-te que lo vo fà crairè ?

— Eh bin, c'est que lè z'ovrai preignont adé cé dè gautso quand l'ouïont senà midzo et que faut allà dinà ; tandique quand faut reimpogni la vouarba, la véprào, vignont adé pè cé dè draïte.

Lè ringuès.

Vàitsé z'ein 'na villhie que sè desai pè Aubouna, y'a 'na septantanna d'annàès :

Am stram dam

Big et big et ram

Bourri, bourri ratatam

Bis tram.

Et vaitsé la méma, que sè dit pè Orba, mà coumeint c'est on autro distrit, lo dévezà est tsandzi :

Amsterdam

Pick et pick et ramm ;

Bourry, bourry ramm,

Rastakat, ouze !

Et elliasique que sè dit on pou pertot :

Uni, unelle,

Cazin, caselle,

Du pied, du jone,

Coquille, bourdon.

Nettoyage des dentelles blanches. — Roulez les dentelles, en les étendant bien, sur une bouteille cylindrique, d'un diamètre égal en haut et en bas. Recouvrez-les d'une bande de toile bien serrée et cousue; puis, plongez la bouteille dans une forte eau de savon, et laissez-l'y au moins 24 heures. Au bout de ce temps, retirez la bouteille, pressez-la entre vos mains pour faire sortir l'eau de la dentelle, puis mettez-la dans une nouvelle eau de savon.

Cette opération ayant été réitérée 3 fois, toujours à 24 heures d'intervalle, plongez la bouteille dans l'eau claire où vous la laisserez tremper quelques heures, en la pressant quelquefois pour faire sortir toute l'eau de savon de la dentelle. Passez-la ensuite dans une autre eau où vous aurez mis un atôme de bleu; puis roulez fortement la bouteille, toujours recouverte de sa toile, sur une serviette pliée en quatre afin d'éponger l'humidité surabondante. Défaites ensuite l'enveloppe de toile, et déroulez peu à peu la dentelle en la repassant à mesure sur une couverture de laine.

Pour donner une teinte crème aux dentelles, faites du thé faible, trempez-y la dentelle et repassez-la ensuite entre deux linges.

La 2^{me} livraison du grand **Atlas de Stieler**, dont nous avons parlé en détail dans un précédent numéro, vient de paraître. Elle contient les cartes de l'Autriche-Hongrie (feuille 4), de l'Italie (feuille 4), de l'Amérique du Sud (feuille 4). Ces cartes, dont on admire le travail, nous engagent de nouveau à recommander cette utile et intéressante publication. — On souscrit chez M. B. Benda, libraire à Lausanne.

Le temps est superbe. Nous sommes dans la saison des voyages, des courses, des promenades. Les bateaux s'entrecroisent sur notre lac, chargés de passagers; les trains sifflent et partent dans toutes les directions. — En telles circonstances, qu'est-ce que chacun doit avoir dans sa poche, à côté de son porte-monnaie? Evidemment, c'est un horaire, d'un format pratique, un horaire bien imprimé, bien distribué, clair et facile à consulter. Nous n'en connaissons pas qui remplisse mieux ces conditions que l'*horaire porte-monnaie* de MM. Mermod et Lœrtscher, en vente au bureau du *Conteur* et dans les dépôts ordinaires. Prix: 25 centimes.

Réponses et questions.

La réponse à l'énigme du dernier numéro est: « *les yeux, l'œil* ». Ont répondu juste: M^{mes} L. Orange, à Genève; Berche, à Puidoux; Faillietaz, à Lausanne; MM. Delessert, instituteur, à Vuillens-le-Château; E. Bastian, à Forel; et Constant Jolliet, à Bulle, à qui la prime est échue.

Problème.

Quelles sont les dimensions d'une maison dont la hauteur est égale aux $\frac{3}{4}$ de la largeur, la longueur égale aux $\frac{2}{3}$ du périmètre (tour), sachant que le terrain sur lequel elle est bâtie a coûté 10,800 francs, soit 2500 francs l'are?

Prime: La *Villie Melice* du canton de Vaud.

Voici un acte d'enthousiasme à froid et à longue détente qui sent bien son anglais:

Un riche propriétaire anglais, M. Asheton Smith,

en souvenir du récent jubilé de la reine Victoria, a fait disposer en pente une plantation de 630,000 arbustes, de façon que toute la plantation, vue de loin, représente le mot: « *Jubilé, 1887.* » Chaque lettre de cette figure aura 200 yards (180 mètres) en long et 25 pieds en large.

Le premier arbuste de la lettre J a été planté le jour même de la célébration du jubilé, et depuis lors, 200 ouvriers étaient occupés journellement à planter les arbustes. Le travail est aujourd'hui terminé.

Boutades.

Un de nos voisins tenant, l'autre jour, son petit garçon sur ses genoux, lui montrait un chien dans un livre d'images. Et, imitant l'abolement du chien:

— Quelle est la bête qui fait ainsi, demanda-t-il au bébé?

— C'est toi, papa!

On danse au quatrième étage. A deux heures du matin, le locataire du troisième y monte et se plaint de ce qu'on l'empêche de dormir: « Je ne vous empêche pas de danser, dit-il à la dame du quatrième, mais priez vos invités d'ôter leurs chaussures. »

La Justice de paix homologuait l'autre jour un testament dans lequel on lit cette singulière disposition:

« Je soussigné *** déclare instituer pour mon héritier mon neveu à charge de m'entretenir ma vie durant. »

Ceci nous remet en mémoire le testament d'un vieil avare, dans lequel il formulait ainsi ses dernières volontés:

« Je donne ma maison, en ville, à mon fils Louis; mes deux chevaux à mon excellent ami V ***; ma campagne du *** à ma chère femme, etc. Le reste, je le garde pour moi. »

La livraison de juin de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE contient les articles suivants: L'armée française. Considérations sur son état actuel, par M. Abel Veuglaire. — Rêves de gloire. Nouvelle, par M^{me} Jeanne Mairat. — Dans les montagnes de la Norvège, par M. Th. Chapuis. — Les jeux de hasard, par M. Aug. Glardon. (Seconde et dernière partie.) — Le mouvement littéraire en Espagne. Les romans nouveaux, par M. E. Rios. — Les grands magasins et le petit commerce, par M. Edouard Lullin. — La pendule. Nouvelle, par M. Ferdinand Martini.

Chroniques parisienne, allemande, anglaise, suisse, politique. Bulletin littéraire et bibliographique.

Bureau chez M. Georges Bridel, à Lausanne.

L. MONNET.

Papeterie Monnet, rue Pépinet. — Copies de lettres de bonne qualité et à un prix très avantageux. Un solde de divers sacs d'école, au rabais.

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & fils, Lausanne.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOU-DHOWARD ET V. FATIO